

Toulouse, le 25 Octobre 2016
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

EZE (06) 05.08.2012

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 6/08/2012, le GEIPAN reçoit par mail du témoin T1, le questionnaire d'observation « témoignage standard » complété concernant l'observation sur la commune de EZE village (06), observation faite le dimanche 05/08/2012 à 22H05, d'un PAN composé de 6 formes évoluant dans le ciel au dessus d'une colline. Ledit témoignage n'a fait l'objet d'aucune déposition en gendarmerie.

Le 18 février 2016, un premier examen GEIPAN du cas d'observation a alors été effectué sur la base des éléments fournis par le questionnaire d'observation. Au regard, tant de l'étrangeté, que de l'incomplétude et du besoin de vérification de certaines informations liées au phénomène observé, un enquêteur local est mandaté le 14 avril 2016 et rencontre les témoins le dimanche 24 avril 2016 en fin de soirée.

2- DESCRIPTION DU CAS

2.1 – PRESENTATION INITIALE DU CAS

Voici la présentation de ce cas, narrée par le témoin T1, extraite du questionnaire d'observation.

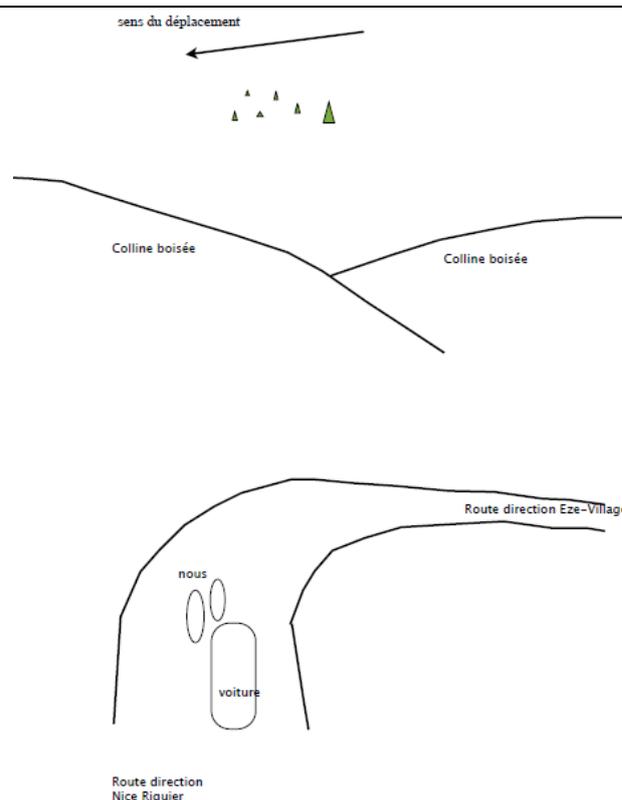
Il est aux alentours de 22H05 en ce dimanche soir du 05 Aout 2012, le témoin T1 et son compagnon (témoin T2), roulent en direction d'EZE, après avoir raccompagné des amis à NICE. Ils aperçoivent alors « 6 formes (5 petites et une plus importante à l'arrière) voler relativement bas (30m au dessus de la colline et à 200m des témoins selon leurs dires), sans bruit, assez lentement et surtout qui clignotent de toutes les couleurs de manière continue très rapide et très fluide ».

Ils coupent alors le moteur, sortent du véhicule et observent le PAN de manière continue durant environ 1 minute 30. « Les formes se dirigent vers le Nord Ouest direction Nice et semblent descendre légèrement ».

Les témoins les « perdent de vue à partir du moment où elles passent de l'autre côté de la colline ». Ils reprennent alors leur véhicule pour tenter de les apercevoir plus loin mais sans succès.

Les formes observées (avec une base triangulaire) sont regroupées sans organisation logique. Le changement de couleurs (bleu, rouge, vert, violet, jaune..) se fait très rapidement et de « manière fluide ».

Un croquis du PAN réalisé par le témoin T1 fait bien apparaître en tout 6 formes dont une plus grande à l'arrière.



Selon le témoin T1, le ciel était bien dégagé laissant apparaître les étoiles, il n'y avait pas de vent. La visibilité était très bonne.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Mandaté le 14 avril 2016, l'enquêteur local prend contact avec le témoin T1 qui a rédigé le questionnaire GEIPAN. Il apprend que le second témoin T2 est en fait son mari, conducteur du véhicule le soir de l'observation. Une rencontre entre l'enquêteur et les 2 témoins est alors programmée au domicile des témoins pour le dimanche 24 avril 2016 en fin d'après midi.

L'enquêteur auditionne successivement les témoins T1 puis T2 selon la procédure de l'entretien cognitif. Par la suite, témoins et enquêteur se rendent sur les lieux de l'observation.

Les informations complémentaires au questionnaire initial, sont alors recueillies et mentionnées ci-dessous.

3.1. ENQUETE SUR PLACE

Quoique tardivement réalisée par rapport à la date de l'observation, l'enquête sur place a notamment permis de collecter des informations complémentaires tant au domicile des témoins que par la suite sur le terrain :

3.1.1 : AU DOMICILE DES TEMOINS

L'entretien cognitif mené au domicile des témoins a permis de :

- Vérifier le temps de l'observation qui serait plutôt de l'ordre de **40/50 secondes environ**, alors que la durée inscrite dans le questionnaire GEIPAN est de « 1 minute 30 » (**90s**).
- Vérifier l'heure de l'observation : les souvenirs sont vagues mais le témoin T1 précise 22H30 et T2 23h00 environ. Ils se rappellent qu'il faisait nuit. En leur reprecisant que le questionnaire initial mentionne 22h05, les témoins pensent que cet horaire est certainement plus correct. La notion de temps est donc très relative, surtout plusieurs mois après l'observation.
- De confirmer la **trajectoire rectiligne du PAN** « qui a l'air de descendre un peu » sans pour autant conclure à un éloignement du PAN.
- D'apprendre **qu'une des 6 formes** située à l'arrière « **a rejoint le groupe** », a doublé l'ensemble et « est **passée devant et par-dessus** ». C'était des « **choses indépendantes** » (T1). T2 pour sa part estime qu'il n'y avait que **5 formes** et qu'une des formes à l'arrière aurait doublé l'ensemble **par dessous** et mis environ 5 secondes pour dépasser l'ensemble.
- De préciser l'intensité lumineuse du PAN, qui composé de 5 ou 6 formes, serait très voisine pour chacune d'entre-elle à celle d'un réverbère, voire au moins **aussi importante que celle de la pleine lune**. Luminosité suffisamment forte en tout cas, qui empêchait de voir les contours de la forme. Pour T2, « c'était assez vif, intense », « ce n'était pas un projecteur, il n'y avait pas de faisceau ».
- D'affiner la description du PAN : Les « formes » étaient triangulaires et leurs angles arrondis.
- De recueillir certains ressentis
 - Quant à la vitesse : l'ensemble était plus lent d'un avion (de ligne volant à haute altitude)
 - Quant au côté « incroyable » du phénomène : les formes passaient d'une couleur à l'autre (T1), T2 lui parlant de « transitions » de couleurs et ce sans ordre apparent.

3.1.2 : SUR LE LIEU MEME DE L'OBSERVATION

En se rendant sur le lieu de l'observation dans des conditions météo proches de celles de l'observation, il a été possible :

- De recueillir les angles d'observation du PAN suite à interrogation indépendante des témoins :

	Azimut début observation du PAN	Azimut fin observation du PAN	Angle azimutal	Elévation début observation
T1	341°	296°	45°	19°
T2	348°	292°	56°	20°

En dépit de valeurs quelques peu différentes, force est de constater une grande similarité dans la description de la localisation du PAN.

- De pouvoir estimer la taille du PAN : les témoins précisent que la forme du PAN en termes de volume correspondrait à un rocher figurant dans le paysage. Sachant que ce dernier est situé à 110 mètres environ de l'observateur et que ledit rocher a un diamètre approximatif de 60cm, cela nous donne un coefficient de visée de $0.60 / 110 = 0.00545$

- De confirmer qu'il n'y a effectivement bien eu aucun bruit. Le témoin T1 dit même avoir été « marqué par le silence ».

Suite aux différentes informations collectées auprès des témoins, et bien que les mots et les précisions d'observation diffèrent quelque peu, on perçoit nettement que ceux-ci décrivent bel et bien un seul et même phénomène.

3.2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.2.1 SITUATION METEO

Les données météorologiques recueillies mentionnent à l'heure et à la date de l'observation (Cf. Annexe 06)

→ Un vent d'Est ou Nord Est selon les sources, faible, soufflant entre 8 et 15 kms/h (et entre 18 et 19 kms/h en rafales).

Il convient de rappeler que ces données météorologiques émanent de la station météo de Nice située au niveau de la mer, mais qui ici, compte tenu de l'altitude du lieu de l'observation (495m) et des sommets environnants très proches (570m), mais aussi de la configuration du terrain de montagne, peuvent être localement bien différentes. Accepter un vent 2 voire 3 fois supérieur, à celui indiqué au niveau de la mer, ne paraît pas de ce fait aberrant.

→ Une bonne visibilité (jusqu'à 12 kms) malgré une humidité non négligeable de 81%.

→ Une absence d'activité orageuse

3.2.2 SITUATION AERONAUTIQUE

- D'une part, le PAN décrit par les témoins ne correspond en termes de formes et de couleurs, à aucun aéronef connu volant de nuit
- D'autre part les données (trop anciennes) n'auraient pas été disponibles.

3.2.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Sans incidence sur ce cas, le PAN semblait très proche (environ 200m).

Par ailleurs, on sait qu'à l'heure de l'observation, 22H05 il faisait bien sombre (crépuscule nautique).

3.3. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

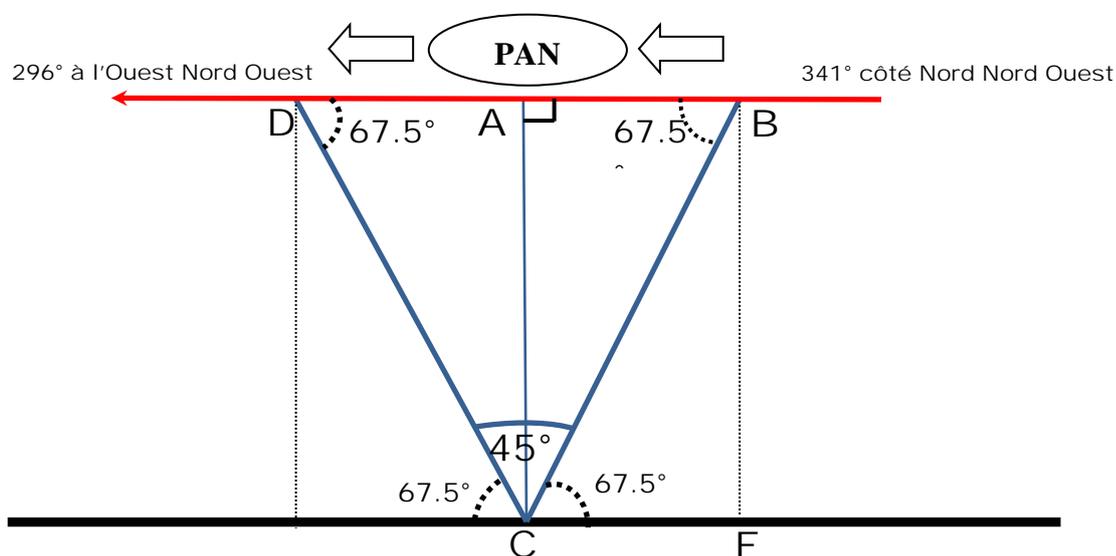
#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	EZE (06)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	EZE (06)
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	D2564 : Avenue des Diables Bleus à EZE (06).
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Passager dans un véhicule roulant
B2	Adresse précise du lieu d'observation	Lat 43.725510°N; Long 7.336070°E
B3	Description du lieu d'observation	D2564 : Route en corniche menant au village d'Eze (06)
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	05/08/2012
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	~ 22:05:00 (HL)
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	Entre 40 et 90 secondes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Compagnon
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Passage du PAN derrière la colline.
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	Très bonne visibilité
B15	Conditions astronomiques	RAS ; crépuscule nautique.
B16	Equipements allumés ou actifs	Aucun
B17	Sources de bruits externes connues	Aucun
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	Un ensemble composé de 6 « formes »
C2	Forme	Chaque « forme » est triangulaire avec les angles arrondis
C3	Couleur	Toutes les couleurs avec des transitions entre les couleurs rapides et fluides.
C4	Luminosité	Vif, plus que la pleine lune
C5	Trainée ou halo ?	Aucun
C6	Taille apparente (maximale)	~ 54cm à 100m
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Aucun
C8	Distance estimée (si possible)	~ 200m

C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	341°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	~ 19°
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	296°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	~ 16°
C13	Trajectoire du phénomène	Rectiligne
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	45°
C15	Effet(s) sur l'environnement	Néant
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	Fascination, ébahissement, incompréhension du phénomène
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	A poursuivi sa route pour revoir le PAN un peu plus loin en vain ; puis a rejoint son domicile
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	Réellement aucune idée
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI. A activé sa curiosité
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	NON
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	OUI
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI et c'est le but de la démarche en déclarant le PAN au GEIPAN

3.4 : ANALYSE

Le PAN faisant face ou presque aux témoins, il nous est possible d'approximer sa taille et sa vitesse, en fonction de sa distance et ce en nous basant sur les données collectées et reproduites sur le graphique suivant :

Dans un premier temps nous nous bornerons à reprendre les données du témoin T1 :



C correspond à la position des témoins observant à l'avant de leur véhicule le phénomène, et A à la position du PAN, au moment de son passage face aux témoins.

B et D correspondent à la position respective de l'objet lors de son apparition à 341° et de sa disparition à 296°, distance BD, que nous nous proposons de rechercher en fonction de la distance du PAN aux témoins.

Avec **distance (BD) = distance (AB) + distance (AD)**. Sachant que AC est la médiane par construction du triangle DCB, on a aussi **distance(BD) = 2 x distance (AB)**

Dans le rectangle ABEC, la diagonale CB correspond à l'axe de visée du témoin T1 au moment de l'apparition du PAN, l'angle C étant égal à l'angle B, soit 67.5°.

La longueur AB peut être déterminée comme suit :

$$AB = AC / \tan \hat{B} \text{ soit } AB = \text{Distance (Témoin/PAN)} / \tan \hat{B}$$

Ex : Soit pour une Distance (Témoin/PAN) de 100m, la distance (AB) = $100m / \tan 67.5^\circ = 41.42 \text{ m}$.

D'où une distance (AD) = $2 \times 41.42 \text{ m} = 82.84 \text{ m}$.

Or cette distance est parcourue aux dires du témoin en 40 secondes.

Cela nous donne une vitesse de : $0.08284 \text{ kms} * (3600 \text{ sec} / 40 \text{ sec}) = 7.46 \text{ kms/h}$.

Or, dans le questionnaire standard initial, la durée indiquée était de « 1minute30 ». La notion de temps étant quelque chose de très difficile à apprécier, voire à se remémorer. Si nous prenions cette autre durée, nous aurions une vitesse de : $0.08284 \text{ kms} * (3600 \text{ sec} / 90 \text{ sec}) = 3.31 \text{ kms/h}$.

Par ailleurs, il est également possible d'avoir une idée de la taille d'une des 6 « formes » composant le PAN, puisque le témoin T2 affirme sur les lieux de l'observation, que grossièrement la taille de la forme serait voisine de celle d'un rocher du paysage situé à 110m et de diamètre 0.60m. Cette affirmation est confirmée par T1.

Cela nous donne un coefficient de visée de $0.60 / 110 = 0.00545$ qui appliqué à la distance PAN/Témoins de 100m comme faisant suite à notre exemple, donne une taille approximative d'une forme de 0.545m ou 54,5cm.

En généralisant à des « Distances Témoin/PAN » différentes avec les **données du témoin T1** nous obtenons le tableau suivant.

Distance PAN/Témoins en mètres	Distance parcourue en mètres	Vitesse estimée en kms/h (base 40s)	Vitesse estimée en kms/h (base 90s)	Taille d'une « forme » du PAN estimée en mètres
50	41	3,73	1,66	0,27
100	83	7,46	3,31	0,55
150	124	11,18	4,97	0,82
200	166	14,91	6,63	1,09
300	249	22,37	9,94	1,64
400	331	29,82	13,25	2,18
500	414	37,28	16,57	2,73
1000	828	74,56	33,14	5,45
2000	1657	149,12	66,27	10,91
3000	2485	223,68	99,41	16,36

En procédant de même avec les données récoltées auprès du **Témoin T2**, nous obtenons les résultats suivants :

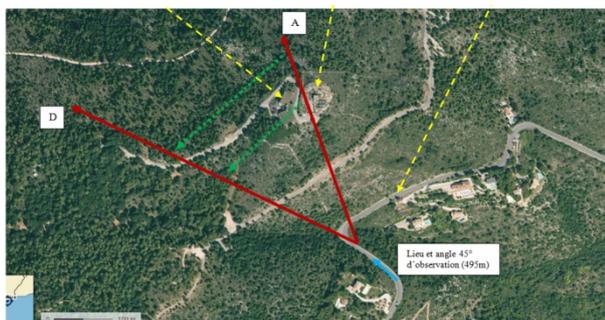
Distance PAN/Témoins en mètres	Distance parcourue en mètres	Vitesse estimée en kms/h (base 40s)	Vitesse estimée en kms/h (base 90s)	Taille du PAN estimée en mètres
50	53	4,79	2,13	0,27
100	106	9,57	4,25	0,55
150	160	14,36	6,38	0,82
200	213	19,14	8,51	1,09
300	319	28,71	12,76	1,64
400	425	38,28	17,01	2,18
500	532	47,85	21,27	2,73
1000	1063	95,71	42,54	5,45
2000	2127	191,42	85,07	10,91
3000	3190	287,12	127,61	16,36

La lecture de ces tableaux nous permet de constater de prime abord qu'avec les éléments fournis par les témoins, le PAN pourrait très bien être un « objet porté par le vent », dans la mesure où direction du PAN (vers l'ouest) et direction du vent (soufflant de l'Est ou Nord Est selon les sources) coïncident. Au regard des éléments météo et de la configuration du terrain, il n'est pas en effet aberrant de retenir une vitesse de vent de 30 kms/h à 40 kms/h maximum.

Les témoins dans leurs déclarations précisent que le PAN leur était proche à environ 200m. Cela ferait une vitesse d'un ordre de grandeur de 6.63 kms/h pour 90 secondes d'observation, à 19.14 kms/h pour 40 secondes. Des éléments tout à fait compatibles avec les données officielles de la météo. Cette cohérence pourrait même raisonnablement aller jusqu'à 400m de distance.

Quant à la taille, s'il agit d'éléments portés par le vent, leur diamètre de l'ordre de 1.64m s'ils sont à 300m, reste compatible avec des objets uniques existants (là aussi, il est nécessaire de prendre une marge de sécurité dans nos affirmations).

L'analyse sur le terrain serait grossièrement de la sorte :



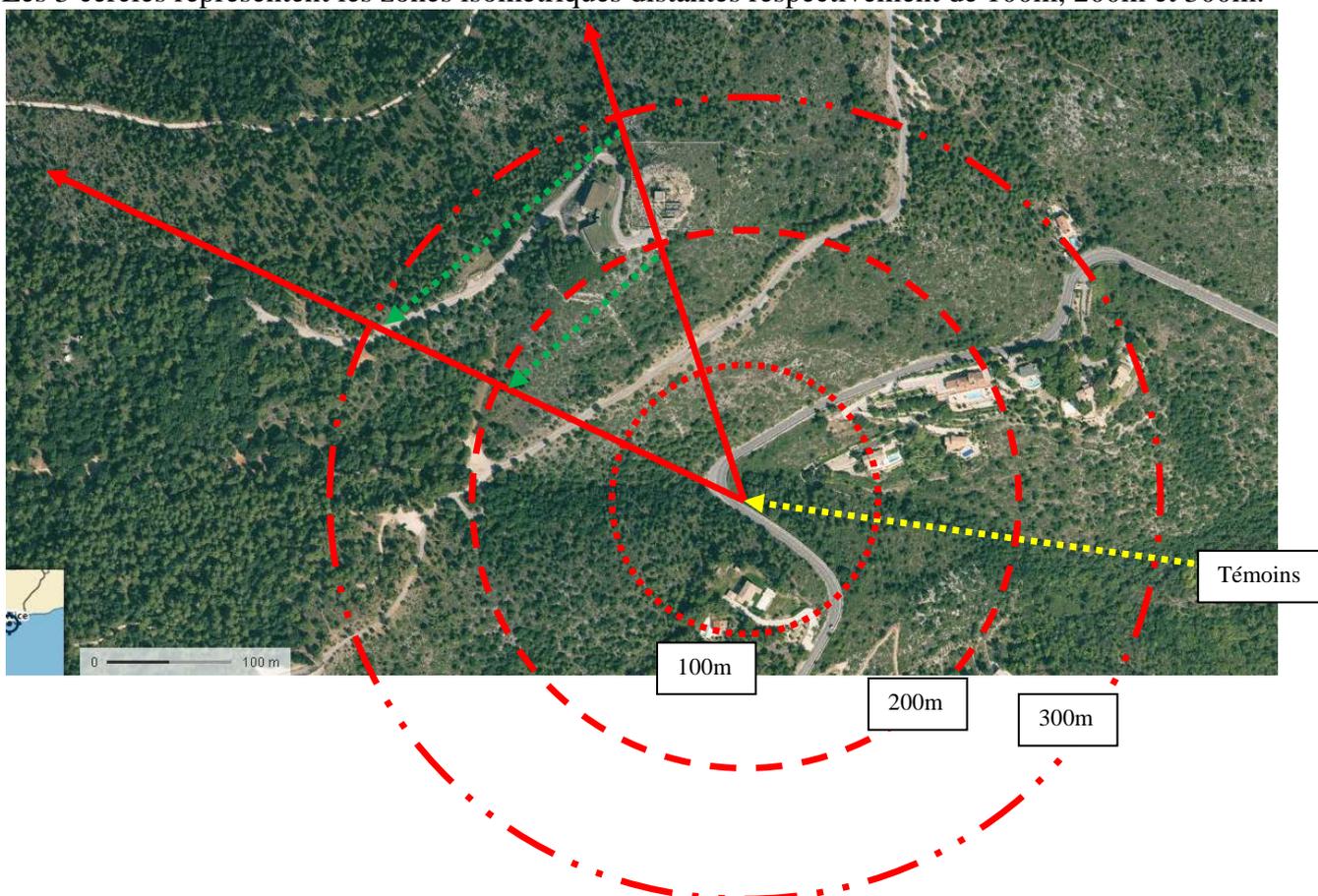
En vert la direction du PAN perçu par les témoins :>
 En rouge les directions d'apparition A et de disparition D du PAN selon T1 : —>
 En bleu, le sens de circulation des témoins : —>

La flèche jaune indique la position des témoins>

Les flèches rouges, les directions d'apparition et de disparition du PAN —>

La flèche verte la direction perçue du PAN>

Les 3 cercles représentent les zones isométriques distantes respectivement de 100m, 200m et 300m.



Le PAN doit avoir très certainement survolé une des 2 routes se situant au dessus de la position des témoins et pourquoi pas avoir « décollé » un peu plus à l'Est de cette zone. Il s'agit ici de routes très étroites « dédiées » à la promenade, munies de nombreux parkings.

3.5 : SYNTHÈSE ET RECHERCHE D'HYPOTHÈSES

En conclusion des analyses précédentes, nous sommes en présence d'un phénomène :

- composé a priori de 5 à 6 éléments indépendants
- dont chaque élément émet des couleurs vives et multiples avec des transitions de couleurs rapides et fluides avec perception d'un clignotement
- de forme plutôt triangulaire avec angles arrondis
- n'émettant aucun bruit
- ayant une trajectoire rectiligne
- pouvant être porté par le vent (même faible) soufflant de l'Est
- qui de plus aurait été assez proche des témoins (de l'ordre de 200m d'après leurs déclarations).

De ce fait, il convient d'exclure :

- Tous les aéronefs conventionnels avec pilote embarqué :
 - ➔ Aérodynes : avions, ULM, hélicoptères volant de nuit pour cause de lumières et couleurs non conformes à la description, absence de bruit, forme non triangulaire.
 - ➔ Aérostats : dirigeables, montgolfières, parapentes : non autorisation du vol de nuit et/ou couleurs non évolutives...
- Parmi les autres engins volants on peut exclure aussi :
 - ➔ Lanternes thaïs : pour cause de couleurs non évolutives et surtout du risque très élevé d'incendie au milieu d'une végétation méditerranéenne en plein été, et donc non respect de la réglementation et du simple bon sens.
 - ➔ Drones : forme non triangulaire, couleurs non changeantes mais surtout éléments non indépendants.

3.6 : PRINCIPALE HYPOTHÈSE : BALLONS ECLAIRÉS PAR LEDS.

C'est la seule hypothèse permettant en fait de valider l'intégralité des points de l'analyse précédente.

Il s'agit généralement de ballons colorés, gonflés à l'hélium et éclairés par une led glissée dans l'embout et alimentée par une pile plate.

Ces ballons existent en version unicolore ou à couleur changeante, et de **différentes tailles (jusqu'à 1m de diamètre)**. Disponibles sur de nombreux sites et magasins de décors de fêtes où ils sont présentés comme une version sophistiquée des lanternes thaïlandaises, pour des tarifs voisins (hélium compris).

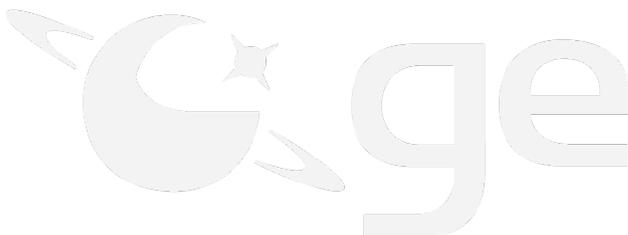


Images issues de <http://www.u-delight.fr/produit/ballons-de-lumiere-led-reutilisable-multicolores-2/>

Sur les sites de E-commerce, on apprend que ces ballons peuvent aussi être réutilisables : L'embout de lumière s'adapte à tous les ballons gonflables. Le ballon peut se gonfler à l'hélium ou à l'air. Lorsque que l'on gonfle le ballon, l'air reste capturé à l'intérieur. Lorsque la lumière faiblit, il suffit juste alors de changer les piles. La luminosité est garantie, le module LED change de couleur. Possibilité de gonfler le ballon avec de l'hélium, adapté à l'intérieur comme à l'extérieur, et livré avec un bandeau pour suspendre le ballon fourni.

Autres exemples ici :

<http://www.lumineuxfluo.com/fr/60-ballons-lumineux>



A noter : Comme par exemple sur cette vidéo, <http://www.youtube.com/watch?v=AW8h9TjooXA> , dans la plupart des cas le changement de couleur est associé à une extinction transitoire ou un clignotement de la led. Renseignements pris auprès d'électroniciens concepteurs de lampes et voyants à leds pour l'industrie, le fonctionnement sans clignotement est tout à fait possible et améliore la durée de vie du système, mais est un peu plus coûteux et un tout petit peu plus lourd (ajout de 3 à 5 petits composants CMS).

Quant à la « forme triangulaire » avec « angles arrondis » décrits par les témoins, elle pourrait être celle de « bouquets » rassemblant plusieurs de ces ballons. De ce fait la taille de cette forme serait supérieure à celle d'un objet unique et permettrait d'affirmer que le PAN pourrait même avoir été localisé à plus de 300 mètres des témoins selon la grosseur du bouquet.



4- HYPOTHESES ENVISAGEES

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
1. Ballon à led lumineux			99%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
-Composition du PAN	-Chaque élément perçu ne serait en fait qu'un ballon voire un bouquet de ballons. -Ceci explique qu'un élément puisse « doubler » les autres.	-	+1
-Couleurs	-Couleurs vives et changeantes, avec clignotement possible	-	+1
-Forme	-Forme ovoïde	-Forme triangulaire avec angles arrondis (sauf si « bouquet de ballons »)	+0.80
-Taille	-Réaliste à moins de 300m environ		+0.95
-Bruit	-Absence de bruit		+1
Vitesse et trajectoire	-Objet pouvant être déplacé par le vent d'EST		+0.95
2.			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
3.			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
-	-	-	-
-	-	-	-

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante

5- CONCLUSION

Le Dimanche 5 aout 2012 peu après 22h00, un jeune couple rentrant de NICE pour rejoindre son domicile, emprunte comme souvent la D2564 ; ce soir-là, ils observent au niveau de la commune d'EZE, la présence d'un ensemble de 5 ou 6 formes volant assez bas qui clignotent de toutes les couleurs avec des changements de couleurs rapides et fluides et se dirigeant vers l'ouest. L'observation durera entre 40 et 90 secondes.

La non-connaissance par les témoins de l'existence de ballons luminescents est sans aucun doute la cause de l'étrangeté et l'origine du dépôt de ce témoignage. Après étude, le phénomène observé serait composé de différents ballons luminescents dont les couleurs vives et changeantes seraient imputables à des LED situées à l'intérieur. Ces ballons, gonflés à l'hélium, seraient ainsi portés par le vent d'Est soufflant ce soir-là : la vitesse et la trajectoire seraient cohérentes pour une distance PAN/Témoins de 300 maximum environ ; cela expliquerait aussi l'absence de bruit.

La présence de 2 routes sans issues et à très faibles circulations au-dessus du lieu de l'observation pourrait raisonnablement avoir été le terrain de jeu de cette « ballon party ». Enfin on est un soir d'été et de weekend, propice à des événements festifs de la sorte.

Le GEIPAN classe ce cas en B (phénomène probablement identifié) : observation de ballons luminescents dont l'auteur du lâcher n'a pu être retrouvé.



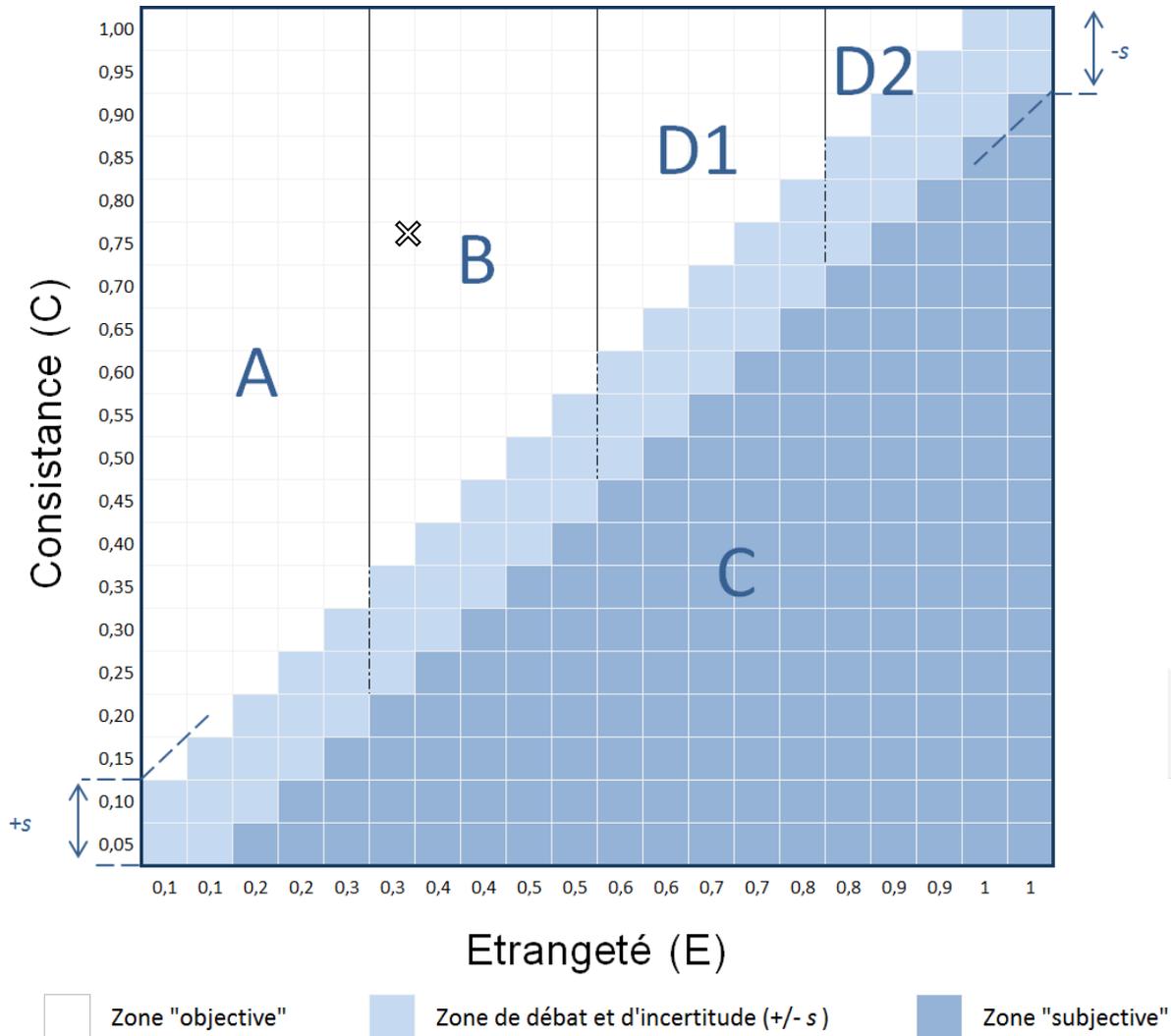
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ (IxF)

0.75

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.30



[07/07/2016]

(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = IxF$).

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 01	SITUATION GEOGRAPHIQUE
Annexe 02	SITUATION TOPOGRAPHIQUE DU LIEU DE L'OBSERVATION
Annexe 03	CROQUIS DES TEMOINS
Annexe 04	SITUATION ASTRONOMIQUE
Annexe 05	SITUATION AERONAUTIQUE
Annexe 06	SITUATION METEOROLOGIQUE



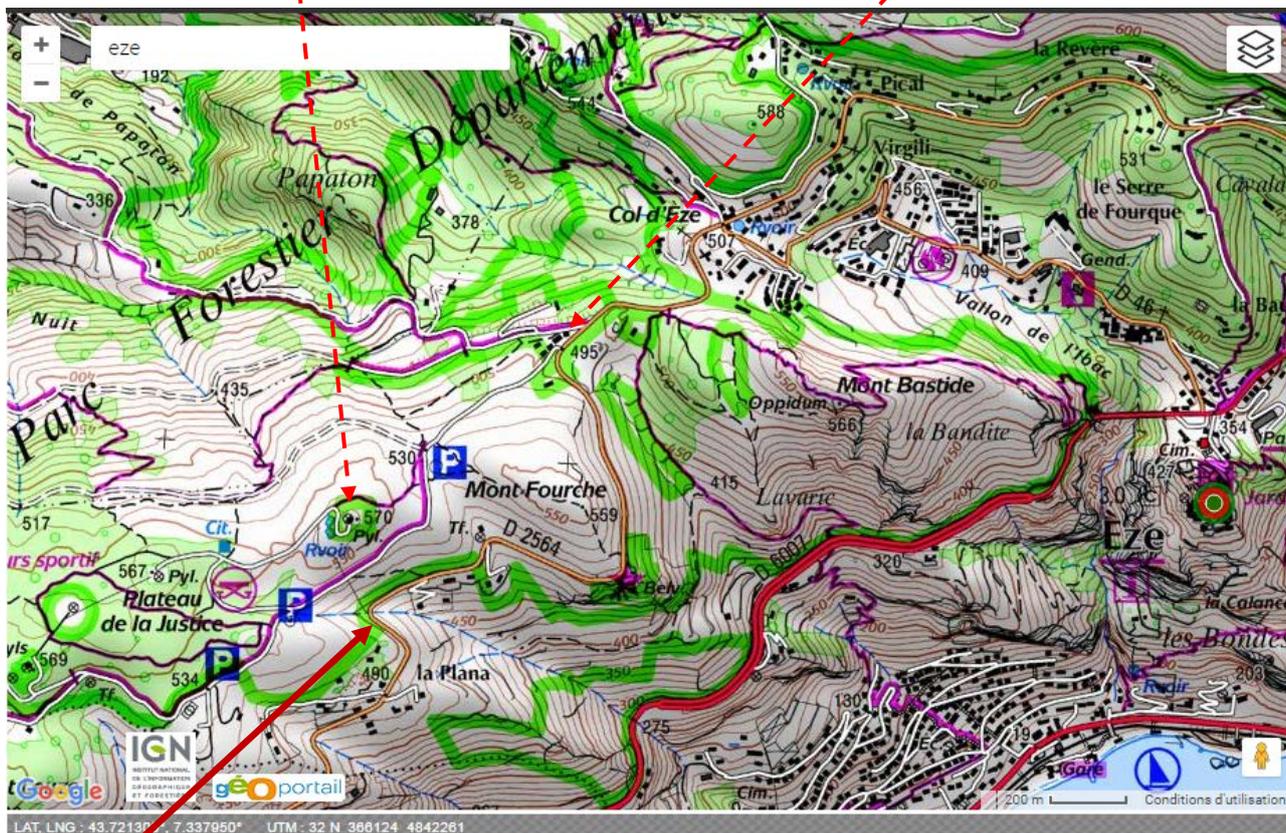
ANNEXE 01 : SITUATION GEOGRAPHIQUE

Administration	Localisation	Localisation
Pays 🇫🇷 France Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Département Alpes-Maritimes Arrondissement Nice Canton Beausoleil Intercommunalité Métropole Nice Côte d'Azur Maire Stéphane Cherki Mandat 2014-2020 Code postal 06360 Code commune 06059	Géolocalisation sur la carte : France 	Géolocalisation sur la carte : Alpes-Maritimes 
Démographie Gentilé Ézasques Population municipale 2 526 hab. (2013) Densité 267 hab./km ²		
Géographie Coordonnées 📍 43° 43' 43" Nord, 7° 21' 42" Est Altitude Min. 0 m – Max. 700 m Superficie 9,47 km ²		



Grossièrement au Sud Ouest se situe l'aéroport international de Nice où l'on trouve la station météorologique, le tout distant de 13 kms.

<p>Réservoir d'eau Antenne de la DGAC</p>	<p>Hôtel Hermitage : seul Hôtel du secteur. C'est aussi l'endroit où les témoins se sont rendus en voiture juste après avoir perdu de vue le PAN afin avoir une chance de l'apercevoir à nouveau mais en vain.</p>
	



Lieu de l'observation

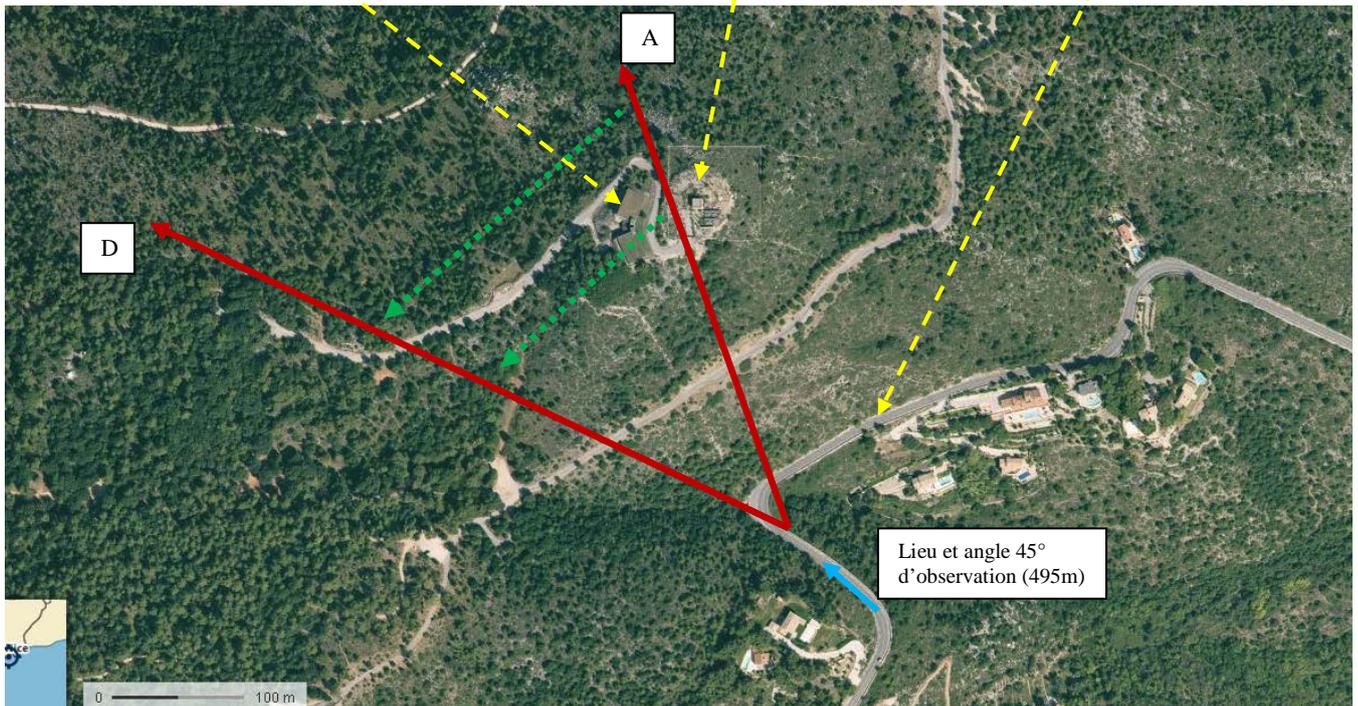
Latitude	Longitude	Altitude
43.725510°N	7.336070°E	495 mètres

Au dessus du lieu d'observation se trouve une petite route menant sur le « Plateau de la Justice », route munie de parkings. C'est un lieu très agréable et fréquenté par de nombreux joggeurs, randonneurs, VTTistes et pique-niqueurs... Les 2 collines environnantes au Nord et à l'Ouest sont à 570 mètres environ.

ANNEXE 02 : SITUATION TOPOGRAPHIQUE DU LIEU DE L'OBSERVATION**Aperçu général de la zone :**

En zoomant...

Réservoir d'eau au sommet (570m)	DGAC et son antenne au sommet (570m)	D2664 avec vue vers à l'est
		



En vert la direction du PAN perçu par les témoins : 

En rouge les directions d'apparition A et de disparition D du PAN selon T1 : 

En bleu, le sens de circulation des témoins : 

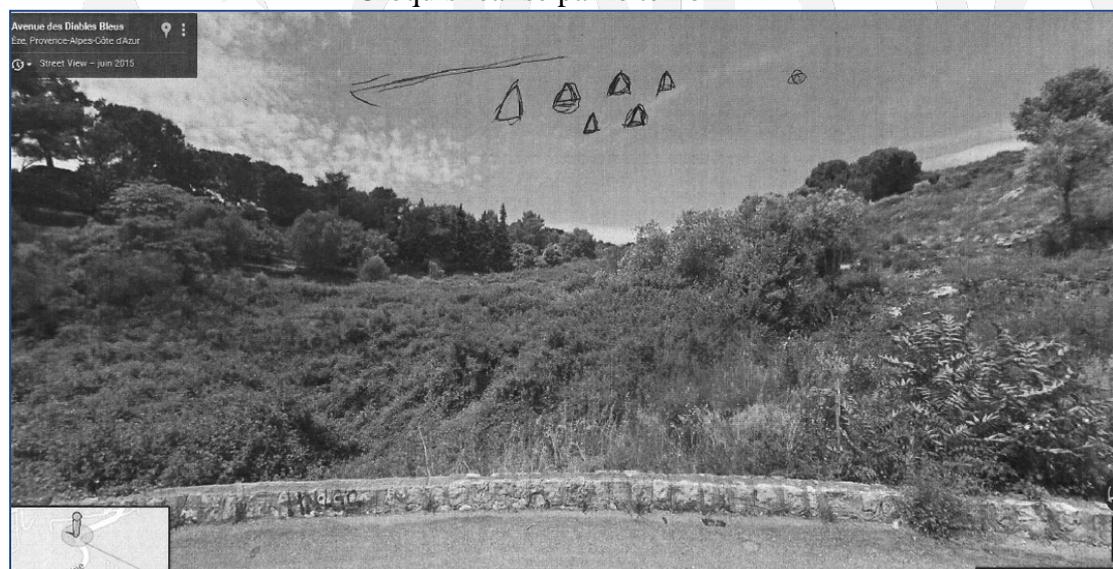
Photo prise sur le lieu de l'observation	
	Venant d'achever leur virage à gauche, les témoins se sont trouvés directement face au PAN.

ANNEXE 03 : CROQUIS DES TEMOINS

Croquis réalisé par le témoin T1



Croquis réalisé par le témoin T2

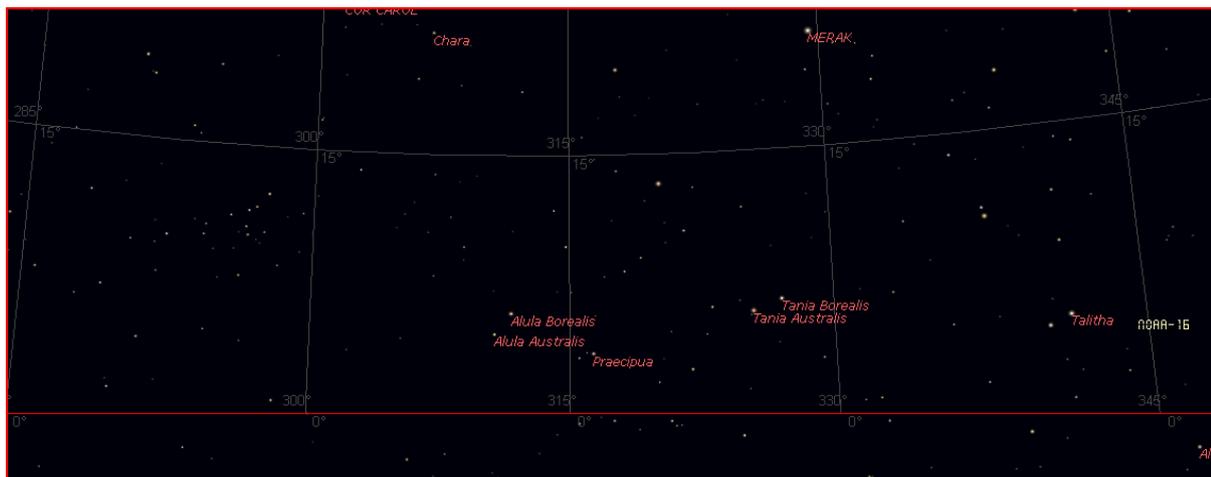


Par ailleurs le témoin T2 affirme que la dernière forme a doublé les autres en passant par-dessous, comme indiqué sur son croquis ci-contre.



 geipan

ANNEXE 04 : SITUATION ASTRONOMIQUE



Dans la direction de l'observation, ni la lune, ni aucune des planètes remarquables (Mars, Venus, Jupiter, Saturne) ne sont levées à l'heure de l'observation.

Indication de la luminosité le soir du Dimanche 5 aout 2012

Coucher du soleil	Crépuscule civil (Soleil à 6° sous l'horizon)	Crépuscule nautique (Soleil à 12° sous l'horizon)	Crépuscule astronomique (Soleil à 18° sous l'horizon)
Dimanche	Dimanche	Dimanche	Dimanche
5 Lever : 06h24, Coucher : 20h48, Durée : 14h24, (-2 min.)	5 Lever : 05h52, Coucher : 21h20, Durée : 15h28, (-3 min.)	5 Lever : 05h12, Coucher : 22h00, Durée : 16h48, (-3 min.)	5 Lever : 04h27, Coucher : 22h45, Durée : 18h18, (-4 min.)

Source : <http://www.ephemeride.com/calendrier/solaire>

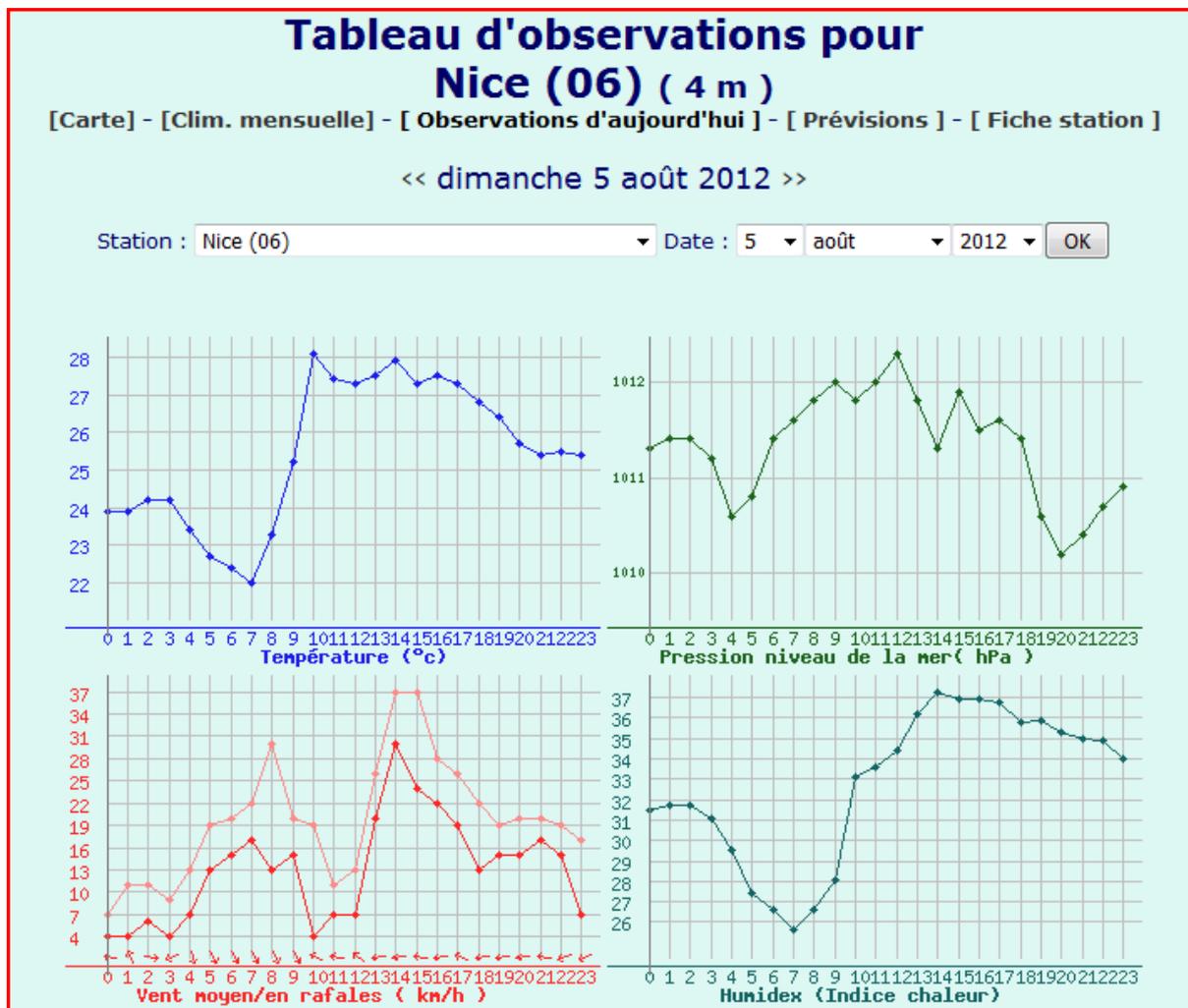
Le soleil s'est couché à 20h48 ; à 22H05 il faisait bien sombre sans que toutefois les étoiles puissent être perçues au maximum de leur magnitude.

ANNEXE 05 : SITUATION AERONAUTIQUE

L'enquête de terrain étant menée plus de 3 ans après l'observation, l'activité aérienne n'a pu être retrouvée. Mais le phénomène décrit ne correspond nullement aux lumières d'un quelconque aéronef standard volant de nuit.

ANNEXE 06 : SITUATION METEOROLOGIQUE

La plus proche station du lieu d'observation est celle de NICE, à 13 kms à vol d'oiseau au SO de l'observation.



Température Maxi.		Température Mini.		Rafale maxi.		Précipitations 24h		Ensoleillement	
28.1 °C		22 °C		37 km/h		0 mm		10.7 h	

Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humidité	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip. mm/h
23 h	2/8		12 km	25.4 °C	78%	34	25.4 °C	↶ 7 km/h (17 km/h)	1010.9 hPa ↗	aucune
22 h	2/8		12 km	25.5 °C	82%	34.9	25.5 °C	↶ 15 km/h (19 km/h)	1010.7 hPa ↗	aucune
21 h	5/8		12 km	25.4 °C	84%	35	25.4 °C	↶ 17 km/h (20 km/h)	1010.4 hPa ↘	aucune
20 h	5/8		12 km	25.7 °C	82%	35.3	25.7 °C	↶ 15 km/h (20 km/h)	1010.2 hPa ↘	aucune
19 h	6/8		12 km	26.4 °C	79%	35.9	26.4 °C	↶ 15 km/h (19 km/h)	1010.6 hPa ↘	aucune

Source : http://www.meteociel.fr/temps-reel/obs_villes.php?jour2=5&mois2=7&annee2=2012&code2=7690

« 4 août 2012 » Relevés du 05 août 2012 « 6 août 2012 » Aujourd'hui »							
Heure	Température	Biométéo	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression
01h30	23.4 °C	31.2	☁	84%	20.5 °C	5 km/h (8 km/h)	1009.3hPa =
01h00	23.4 °C	31.2	0 mm/h ☁	84%	20.5 °C	6 km/h (9.7 km/h)	1009.0hPa =
00h30	23.5 °C	31.7	☁	86%	21 °C	5 km/h (8 km/h)	1008.6hPa =
00h00	23.9 °C	32.1	0 mm/h ☁	84%	21 °C	2 km/h (3.2 km/h)	1008.4hPa =
23h30	24.2 °C	32.5	☁	83%	21.1 °C	3 km/h (6.4 km/h)	1008.1hPa =
23h00	24.3 °C	32.3	0 mm/h ☁	81%	20.8 °C	2 km/h (4.8 km/h)	1007.7hPa =
22h30	24.4 °C	32.5	☁	81%	20.9 °C	2 km/h (9.7 km/h)	1007.7hPa =
22h00	24.4 °C	32.8	0 mm/h ☁	83%	21.3 °C	8 km/h (17.7 km/h)	1007.5hPa =
21h30	24.4 °C	33.3	☁	85%	21.8 °C	6 km/h (16.1 km/h)	1007.5hPa =

Source : <http://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/5/aout/2012/nice/000J5.html>

En résumé, pour la station de NICE, les données météorologiques recueillies indiquent pour le 5/8/2012 à 22h00 :

- ➔ Un vent d'Est ou Nord Est soufflant selon les sources, faible, entre 8 et 15 kms/h (et entre 18 et 19 kms/h en rafales)
- ➔ Une bonne visibilité (jusqu'à 12 kms) malgré une humidité non négligeable de 81%.

Or si le lieu de l'observation se situe certes à moins de 15 kms de la station météo de Nice, les données en termes d'aérogologie et de températures peuvent être bien différentes sur EZE. En effet, la station météo de Nice est au niveau de la mer, alors que le lieu d'observation, lui est à 495m proche de sommets environnant (570m). Il est donc très possible que la force du vent mesurée au niveau de la station météo de NICE soit beaucoup plus forte sur les hauteurs.

Localisation de la station météo de NICE

https://donneespubliques.meteofrance.fr/metadonnees_publicques/fiches/fiche_06088001.pdf

Estéle le 10/12/2016
Données du 19/12/2015 à 07:26 UTC

06088001
NICE
AEROPORT



Emplacement du point, plan au 1:12500



LOCALISATION

Département:	ALPES-MARITIMES(06)
Commune:	NICE
Lieu-dit:	AEROPORT
Latitude:	43°38'56" Nord
Longitude:	7°12'32" Est
Date localisation:	19/12/2011
Altitude:	2 m
Date d'ouverture:	01/07/1942
Date de fermeture:	Ouvert